



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/125
S/1997/334
25 avril 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Cinquante-deuxième session
Points 114 b) et c) de l'ordre du jour
de la liste préliminaire*

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-deuxième année

QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME :
QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME,
Y COMPRIS LES DIVERS MOYENS DE MIEUX
ASSURER L'EXERCICE EFFECTIF DES DROITS
DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS FONDAMENTALES;
SITUATIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME
ET RAPPORTS DES RAPPORTEURS ET REPRÉSENTANTS
SPÉCIAUX

Lettre datée du 23 avril 1997, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Cambodge auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du
22 avril 1997 que vous a adressée par télécopie S. A. R. le Prince Norodom
Ranariddh, Premier Président du Gouvernement royal du Cambodge, au sujet de
votre Représentant spécial pour le Cambodge (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de
la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au
titre des points 114 b) et c) de la liste préliminaire, et du Conseil de
sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire,

Représentant permanent

(Signé) SISOWATH Sirirath

* A/52/50.

ANNEXE

Lettre datée du 22 avril 1997, adressée au Secrétaire général
par le Premier Président du Cambodge

Les élections organisées avec succès sous les auspices des Nations Unies en 1993 ont permis au Cambodge de s'engager sur la voie de la démocratie, du développement et de la paix. Si aujourd'hui la population cambodgienne jouit de ces droits et libertés fondamentales, c'est grâce à la noble mission accomplie par l'Organisation des Nations Unies au Cambodge. Le peuple cambodgien en est profondément reconnaissant aux éminentes nations Membres de cette Organisation.

En dépit des progrès accomplis grâce aux efforts du Gouvernement royal du Cambodge pour assurer pleinement le respect des droits et libertés de la population, la démocratie cambodgienne est encore jeune et reste fragile. L'incident récent au cours duquel un grand nombre de manifestants pacifiques innocents ont été tués ou blessés montre bien les risques de régression que court la démocratie au Cambodge. La violence, les violations des droits de l'homme et les actes d'intimidation politique se multiplient et commencent à dominer la vie des Cambodgiens.

C'est pourquoi, à l'approche des élections municipales et législatives, il faut absolument que les Nations Unies maintiennent la présence du Représentant spécial au Cambodge. Comme le mandat de M. Benny Widyono vient bientôt à expiration, je me permets de vous prier respectueusement de soumettre à l'agrément du Gouvernement royal le nom d'un candidat susceptible de s'acquitter avec distinction de fonctions aussi importantes. J'accueillerais avec une profonde satisfaction la nomination par l'Organisation des Nations Unies d'un nouveau Représentant spécial pour le Cambodge lorsque le mandat de M. Widyono viendra à expiration.

M. Samdech Hun Sen, deuxième Premier Ministre, vous a adressé une lettre le 7 avril 1997, dans laquelle il demandait le maintien de M. Widyono dans ses fonctions actuelles à l'expiration de son mandat. Cette demande vous a été faite sans que j'en sois informé.

Les élections qui doivent avoir lieu prochainement au Cambodge ne seront libres et honnêtes que si l'une des conditions suivantes est respectée pour garantir le bon déroulement du processus électoral sous tous ses aspects :

- a) La présence d'observateurs des Nations Unies; ou
- b) La présence d'observateurs internationaux placés sous la responsabilité des Nations Unies. Le Gouvernement royal adressera sous peu une demande officielle dans ce sens.

(Signé) NORODOM RANARIDDH
